

# LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle du jeune officier



- ▶ Un an après, la nouvelle politique américaine
- ▶ Les syndicats
- ▶ Les moyens de la guerre



Centre d'enseignement militaire supérieur Air  
[www.eoaa.air.defense.gouv.fr](http://www.eoaa.air.defense.gouv.fr)





*Couronnement du roi George VI,*  
Henri Cartier-Bresson (1908 - 2004).

## Préface

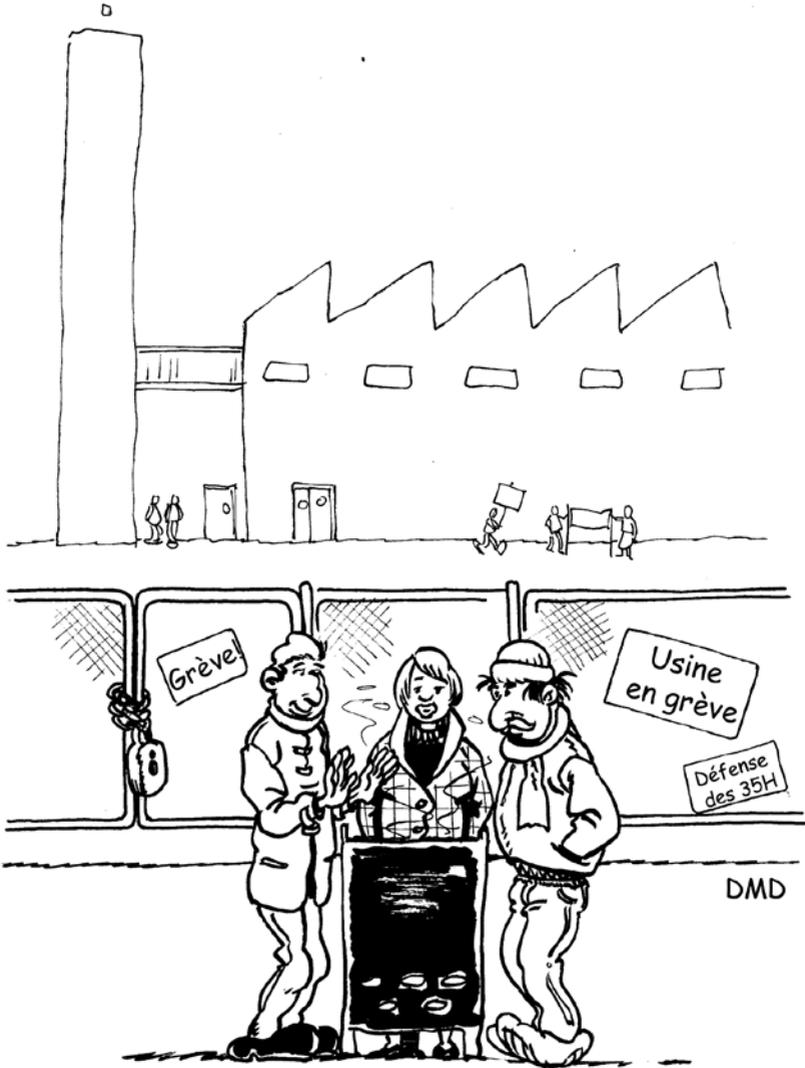
La pleine participation de la France à la structure militaire de l'OTAN représente, entre autres, un défi pour le personnel concerné. Après les transformations effectuées dans le cadre d'*Air 2010* et les réformes de grande ampleur lancées à l'été 2008, l'aptitude à s'adapter à un environnement qui continue d'évoluer dans un monde toujours plus complexe demeure une nécessité permanente.

S'adapter au milieu est une des qualités fondamentales du chef militaire, qualité qui demande ouverture d'esprit, honnêteté intellectuelle et courage des remises en question, mais ne peut s'affirmer que sur la base de vastes connaissances. C'est ce à quoi le Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air) souhaite contribuer au travers des *Carnets du Temps*, en apportant une matière riche et variée visant à affermir la culture générale des capitaines du *xxi<sup>e</sup>* siècle. En effet, il faut rester convaincu que « *...la véritable école du commandement est la culture générale...* » (général de Gaulle : *Vers l'armée de métier*).

*Les Carnets du Temps* poursuivent ainsi leur objectif d'apporter aux jeunes officiers que vous êtes un fonds culturel indispensable, constitué de trois cents idées maîtresses relevant de onze domaines majeurs. Pour ce faire, le CEMS Air est aidé par un comité pédagogique composé de personnalités éminentes des mondes académique, diplomatique, universitaire et de la Défense qu'il convient ici de remercier pour leur précieuse contribution.

Je ne peux que vous encourager à lire régulièrement cette publication, à laquelle le Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) participe pour une large part, qui vous aidera à façonner vous-même les outils dont vous aurez besoin pour faire face aux situations complexes d'un monde toujours incertain.

Colonel Carlos Martinez,  
commandant du Centre d'enseignement militaire supérieur Air



Le système productif français

**Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)**  
1 place Joffre, 75007 PARIS

**Directeur de la publication :**  
Col Carlos Martinez

**Rédacteur en chef :**  
Cne Corinne Robillart

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Asp Gaëlle Vigy

**Rédacteurs du CESA :**  
Adc Sylvaine Thébault (R)  
Adc Jean-Paul Talimi  
Sgc Fanny Coffin  
Sgt Cassandre Gruyer

**Soutien technique :**  
Cne Denis Poucet  
Asp Alexandre Schmitt

**Maquette :**  
M. Emmanuel Batisse  
M. Philippe Bucher  
Cal Stéphanie Pointin

**Crédits photographiques :**  
Fonds documentaire de la  
bibliothèque du CESA

**Diffusion :**  
M. Pierre d'Andre  
Cal Julien Biguine  
Cal Tatiana Romany

**Correspondance :**  
CEMS Air - BP 43  
00445 ARMÉES  
Tél. : 01 44 42 80 64  
MTBA : 821 753 80 64  
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

**Impression :**  
BA 721 Rochefort

Tirage 4 500 exemplaires

Les opinions émises dans les  
articles n'engagent que la  
responsabilité des auteurs.

**TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS**  
ISSN 1769-4752

## Relations internationales

Un an après : la nouvelle politique américaine ..... 4

## Économie

Le système productif français ..... 6

## Stratégie

La mutation de la puissance aérienne dans les années  
1970 : arme de précision et nouvel âge électronique ... 8

## Philosophie

Maurice Merleau-Ponty : Le corps ..... 10

## Géopolitique

L'Afrique dans le nouvel ordre mondial..... 12

## Histoire de l'aéronautique et de l'espace

Les lois de programmation militaire et l'adaptation  
de l'armée de l'air..... 14

## Droit et institutions

Les syndicats..... 16

## Sciences

L'institut Pasteur : entre santé publique,  
recherche et rentabilité ..... 18

## Histoire

Le monde au v<sup>e</sup> siècle ..... 20

## Pensée politique

Les moyens de la guerre ..... 22

## La bibliothèque essentielle

*Le Roman de l'énergie nationale*  
Maurice Barrès (1862-1923)..... 24

## Arts

Henri Cartier-Bresson, « *L'œil du siècle* » ..... 26

**Au fil de la plume**..... 28

## Un an après : la nouvelle politique américaine



DR

Le slogan résonne encore : « *Yes, We Can* ». Défi lancé aux États-Unis, et peut-être au monde entier, la dernière élection présidentielle s'annonce comme une rupture : le premier président noir veut trancher sur tous les terrains avec les deux mandats républicains consécutifs de George W. Bush. En effet, dès son investiture le 20 janvier 2009, Barack Obama s'attaque de front au chantier délaissé des affaires intérieures et au renouvellement de la politique étrangère, à tel point qu'au-delà des déclarations d'intentions il est permis de s'interroger sur la réalisation de ces ambi-

tions : passif épineux, conjoncture défavorable et passions contradictoires se conjuguent pour alourdir la tâche de réformes pourtant indispensables.

Il y a bien une nouvelle politique américaine, et elle s'érige tout d'abord en contrepied diplomatique. Après l'exploitation par les néoconservateurs du moment unipolaire post-guerre froide au profit d'un credo unilatéral, la politique de la main tendue prônée par le président Obama apparaît spectaculaire : engagement de dialogue avec l'Iran, normalisation des rapports avec le monde musulman, réchauffement des relations européennes... Après le discours de Prague sur le désarmement, celui du Caire sur les pays islamiques, celui d'Accra sur l'Afrique, le discours prononcé lors de la séance inaugurale de la 64<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies signe ce virage rhétorique vers le multilatéralisme. Ensuite, Barack Obama s'aventure sur des terrains en friche, notamment sur le plan intérieur. Ainsi, la réforme du système de santé (*health care*) est son cheval de bataille, après avoir été prudemment éludée par son prédécesseur. Si rien n'est fait, menace Barack Obama, 8 millions d'Américains par an perdront leur assurance santé, en plus des 50 millions d'ores et déjà laissés pour compte par ce système. De même, la sauvegarde des emplois américains a fait l'objet d'un plan de relance énergique : plus 1 000 milliards de dollars injectés, soit cinq fois plus que les efforts consentis par l'ensemble de la Communauté européenne...

Toutefois, c'est à ces mêmes endroits que le doute s'imisce quant à l'efficacité des mesures. Certes, l'heure du bilan peut sembler précoce, mais les promesses et l'espoir suscités au cours de la campagne déchainent à présent passions contraires et impatiences déçues. On reproche à Barack Obama simultanément le manque de résultats et les directions prises, sa volonté de changement et son inscription dans une continuité dictée finalement par les lobbies traditionnels et la conjoncture. Ainsi, la réforme du système de santé se heurte à la levée de boucliers des républicains (qui trouvent dans la virulence qu'ils impriment au débat un élan fédérateur inespéré) forçant le président à la modération probable de son programme. De même, le plan de relance semble profiter surtout aux investisseurs, plutôt qu'à l'emploi : le taux de chômage atteint 9,8 % en octobre 2009, record historique depuis vingt-cinq ans. Sur le plan extérieur, lui sont reprochés l'abandon des positions traditionnelles américaines (notamment sur le conflit israélo-palestinien) et son attitude jugée hypocrite par ceux à qui il tend la main (le « guide suprême » Khameneï ou Al-Qaeda, par exemple).

Enfin, les morceaux de bravoure (renforcement du contingent en Afghanistan, fermeture de Guantanamo) qui ont convaincu les électeurs en 2008 semblent desservis par le « brouillard de la guerre ». Le président hésite à envoyer un « surge » (renfort) en Afghanistan tant que la situation politique afghane n'est pas stabilisée, condition de la réussite d'une contre-insurrection, tandis que la fermeture du centre de détention rencontre des impasses juridiques insoupçonnées dans sa mise en œuvre. Pendant ces hésitations, les Américains continuent à perdre un nombre d'hommes impressionnant sur le terrain (automne le plus meurtrier en 2009).

Ainsi, passés les effets d'annonce et de surprise, le président affronte désormais l'inertie de systèmes nationaux ou internationaux qui n'acceptent pas le changement promis. Le charme incantatoire ne suffit plus, et c'est la persistance dans l'action, l'endurance et la décision assumée qu'il convient d'observer à présent chez le Président américain. Ainsi, le récent prix Nobel de la paix soulève autant la polémique que l'admiration : consacrant d'habitude un travail de toute une vie dans un domaine, cette distinction semble ici récompenser plus une virtualité qu'une réalité. Entre soulagement, espérances et lobbying, un prix empoisonné ?

Sous la haute direction de monsieur André Lewin, ambassadeur de France

## Le système productif français

Le système productif français s'est modifié en profondeur au cours du dernier siècle. Le secteur primaire (agriculture) n'emploie plus aujourd'hui que 4 % de la population active contre 36 % en 1950 grâce à une mécanisation massive. Le secteur secondaire (industrie), qui a employé jusqu'à 39 % de la population active en 1970, a vu cette part se réduire de moitié depuis le premier choc pétrolier. De plus, la baisse de l'emploi industriel direct s'est accompagnée d'une externalisation importante de nombreuses fonctions vers les services. L'essor ininterrompu du secteur tertiaire (services), lié aux gains de productivité des deux autres secteurs, s'est accentué depuis la fin des années 1970. Il emploie aujourd'hui plus de 75 % de la population active. L'économie française est enfin marquée par le poids du secteur public productif, qui emploie plus d'un million de salariés répartis dans 1 300 entreprises dans des secteurs protégés ou stratégiques (transports, énergie). Les privatisations engagées à la fin des années 1980 inversent cette tendance.

Le tissu industriel français est caractérisé par la prédominance des petites et moyennes industries, qui représentent 96 % des entreprises et réalisent 41 % du chiffre d'affaires. Parallèlement, l'industrie française s'appuie sur des entreprises de premier plan dans des secteurs performants : Ariespace est l'incontestable leader mondial du transport spatial, et la France est le premier exportateur mondial de parfums et de cosmétiques. Mais le système productif français, marqué depuis le milieu des années 1990 par une vague de concentrations, souffre d'un manque d'entreprises industrielles intermédiaires (de 200 à 2 000 salariés) dont l'importance souvent négligée représente pourtant un enjeu stratégique, en tant qu'appui industriel des grands groupes. Enfin, si la France est, comme les autres pays industrialisés, touchée par des délocalisations, elles ne sont à l'origine que de 6 % des baisses d'effectifs constatées dans l'industrie. Considérées à tort comme affaiblissant le système productif, elles s'inscrivent au contraire dans l'évolution des économies avancées vers des activités plus productives.



Toulouse, capitale européenne de l'aéronautique, siège d'Airbus, usines d'assemblage d'Airbus.

**La principale faiblesse du système productif français est que, à l'exception du secteur aéronautique et de l'industrie pharmaceutique, la spécialisation française est peu développée dans les nouvelles techniques et plus prononcée dans les techniques faibles à moyennes.**

Cette inadéquation de la spécialisation industrielle de la France provient de son faible effort de recherche et développement (R&D)... lui-même très lié à la spécialisation de la France sur les industries de faible technicité qui structurellement réalisent peu de recherche et développement. De plus, la politique industrielle soutient essentiellement les dépenses liées au secteur de la défense et aux grands programmes historiques (nucléaire, aéronautique) qui incitent peu les grandes entreprises à réaliser de la recherche et développement sur des produits nouveaux. Les faiblesses de la spécialisation française se traduisent dans la balance commerciale car ses exportations sont concentrées sur les industries de faible technicité, facilement concurrencées par les industries des pays émergents, dont les marchés, moins matures, ne constituent pas des débouchés solides pour les produits français. Une amélioration de la balance commerciale n'est donc possible que si se développent les industries de haute technicité, au sein desquelles les produits sont fortement différenciés.

La modernisation du système productif français doit ainsi s'organiser autour de la promotion par l'État de programmes techniques industriels de long terme. C'est le rôle assigné à l'Agence de l'innovation industrielle, chargée de faire porter, par de grandes entreprises, des projets de haute technicité dont elles auront l'initiative, associant PME et laboratoires de recherche. Parallèlement, les territoires recherchent les modalités d'une relation plus étroite avec les entreprises ; cette convergence d'intérêts fonde la stratégie des pôles de compétitivité qui réunissent, dans un espace géographique donné, entreprises, unités de recherche publiques ou privées et centres de formation engagés dans une démarche partenariale autour de projets innovants. Subsidiairement, l'Union européenne, historiquement marquée par la prééminence de la politique de la concurrence, tente désormais de compléter l'action des États membres en faveur de la compétitivité industrielle et de l'innovation. Elle est l'embryon d'une coordination supranationale des systèmes de production.

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

# La mutation de la puissance aérienne dans les années 1970 : arme de précision et nouvel âge électronique

À la charnière des années 1960 et 1970, la puissance aérienne subit une profonde mutation à la faveur de l'engagement américain au Viêt-Nam avec l'apparition des munitions guidées avec précision et l'emploi accru des systèmes électroniques.

L'avènement des armes guidées avec précision permet à l'aviation de s'attaquer exactement aux objectifs vitaux (les *key nodes*) identifiés par la doctrine américaine dès les années 1930<sup>(1)</sup>. Le bombardement utilisé lors de la seconde guerre mondiale de manière massive sur des objectifs étendus peut ainsi évoluer vers une action ciblée sur les centres de gravité du système adverse. Le bombardement passe de la recherche d'effets sociaux induits par l'anéantissement de vastes zones urbaines à l'obtention d'effets spécifiquement militaires par la destruction de points clés choisis en fonction de leur importance stratégique ou tactique.

La guerre électronique, c'est-à-dire l'art de maîtriser l'emploi du spectre électromagnétique pour ses propres forces et d'en dénier l'usage aux adversaires, apparaît dès la guerre russo-japonaise de 1905 avec l'interception des communications de la flotte russe par les Japonais. Mais elle devient réellement une composante de la puissance aérienne lorsque l'aviation américaine doit faire face, à partir de 1965, au dense réseau de défense antiaérienne mis en place par les Nord-Vietnamiens. Afin de conserver la suprématie aérienne, face à une menace évaluée en 1968 à 7 500 canons de DCA et 200 sites de SA-2, les Américains développent des contre-mesures adaptées (brouilleurs, paillettes, leurres infrarouges et missiles antiradars).

Pour neutraliser les radars des missiles sol-air, l'*US Air Force* développe, en 1965, le concept de *Suppression of Enemy Air Defense* (SEAD). Elle spécialise les *Republic F-105 Thunderchief* puis les *Phantom F-4 G* dans les missions de *Wild Weasel*, en les équipant de systèmes capables de détecter les émissions radars des SA-2 et en les armant du premier missile guidé avec précision, l'AGM 45A *Shrike*, conçu pour remonter ces émissions jusqu'à leur source.

Deux ans plus tard, l'*US Navy* développe la première bombe guidée avec précision, l'AGM-62 *Walleye*, qui est une munition munie d'un système de guidage par télévision et qui est employée avec succès pour la première fois

par un *Skyhawk* contre la centrale électrique alimentant Hanoï le jour de l'anniversaire d'Ho Chi Minh, le 19 mai 1967. Néanmoins, l'AGM-62 représente une faible part des munitions guidées avec précision employées durant la guerre du Viêt-Nam compte tenu de ses restrictions d'emploi, de son coût et de l'apparition des bombes plus puissantes guidées par laser. Ces dernières sont produites à partir de 1968 par Rockwell sous la forme d'une bombe de 2 000 lbs et reçoivent l'appellation de *Guided Bomb Unit 10* (GBU-10). Après avoir mené sans succès neuf raids en 1967 contre le pont Doumer à Hanoï, par lequel transitait l'ensemble du trafic ferroviaire depuis la Chine et le port de Haïphong, l'*US Air Force* conduit, en 1972, deux raids séparés de seize *F-4* armés de GBU-10 qui mettent hors service le pont Doumer jusqu'à la fin de la guerre. Non seulement ces munitions guidées avec précision permettent de détruire des objectifs ponctuels, mais elles autorisent aussi, grâce à un tir plus lointain, le traitement de cibles fortement protégées.

L'efficacité nouvelle de l'avion de combat lors de la guerre du Viêt-Nam et l'échec des grandes campagnes de bombardement stratégique, notamment de *Rolling Thunder* de 1965 à 1968, redonnent un nouveau souffle à l'aviation tactique, ce qui se traduit aux États-Unis par l'accroissement des moyens accordés au *Tactical Air Command*.

La mutation de la puissance aérienne se confirme lors de la guerre du Kippour en octobre 1973. Attaquée par surprise, l'aviation israélienne subit de lourdes pertes du fait des batteries de missiles sol-air SA-2, SA-3 ou SA-6 syriennes et égyptiennes. Elle ne réussit à reprendre l'avantage que lorsque l'*US Air Force* lui fournit les matériels électroniques et les contre-mesures qui lui permettent de reconquérir la supériorité aérienne.

**La guerre aérienne moderne au Viêt-Nam est à l'origine du développement des armes de précision et du renouveau de la guerre électronique qui transforment complètement l'exercice de la puissance aérienne mais aussi son cadre conceptuel.**

Pilotes lors de la guerre de Corée et au Viêt-Nam, John Warden et John Boyd développeront, sur la base de leur expérience au combat, les bases doctrinales du renouveau de la puissance aérienne qui marque les grands conflits de la période post-guerre froide.

1. Cf. Hervé Coutau-Bégarie, *Les grands penseurs militaires de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle*, *Les Carnets du Temps* n° 53, déc. 2007/janv. 2008.

# Maurice Merleau-Ponty : Le corps

**La philosophie de Maurice Merleau-Ponty (1908-1961) recueille le double héritage des traditions phénoménologique et existentialiste. La phénoménologie est la science des phénomènes, c'est-à-dire la science de ce qui apparaît à la conscience. Il s'agit d'une méthode philosophique qui se propose, par la description des choses elles-mêmes, de montrer l'envers du phénomène.**



DR

*« Le terrain de football n'est pas, pour le joueur en action, un objet... Il est parcouru par des lignes de force (la ligne de touche, celles qui délimitent la surface de réparation), articulés en secteurs (par exemple les trous entre les adversaires) qui appellent un certain mode d'action, la déclenchent et la portent comme à l'insu du joueur. Le terrain ne lui est pas donné, mais présent comme le terme immanent de ses intentions pratiques. » (Structure du comportement, p. 183).*

Mon corps est pour moi, selon Maurice Merleau-Ponty, le moyen de ma communication avec le monde. Il n'est pas une chose du monde, il est ce qui me permet de m'ouvrir au monde, de le connaître, d'entrer en connivence avec lui. Le monde apporte des signes au corps mais ces signes ne vont pas sans signification et il n'y a pas de signification sans signe. C'est parce que mon corps voit et se meut, touche et ressent que la réalité physique s'organise autour de moi, prend sens, devient monde. Le monde est d'abord intentionnel, grâce à mes perceptions corporelles avant de devenir naturel car mes perceptions et mes gestes témoignent d'une connaissance du monde par mon corps qui n'est pas savoir ou représentation, mais ouverture, rapport à une présence plutôt qu'à un donné.

Le monde n'est pas en face de la conscience comme un objet. Mon corps habite le monde. J'y appartiens charnellement. C'est pourquoi mes perceptions sont bien plus que des sensations. Par exemple le jaune du citron m'en

dit l'acidité, la fraîcheur, la pulpe. Il arrive même que mes propres sentiments me soient révélés par les comportements auxquels ils donnent lieu. Je peux rougir, trembler et découvrir ainsi l'émotion qui a produit de telles manifestations.

Mon corps est chair c'est-à-dire qu'il est sensible à lui-même. En effet, si ma main gauche est touchée par ma main droite, elle se sent touchée mais se sent autre que ma main droite. Mon corps se touche touchant. Il est sensible à soi-même. Il est sentant et senti. Et le rapport à autrui n'est qu'une extension de ce rapport du corps à lui-même. Autrui n'est pas devant moi mais la présence d'une existence expressive. Le désir est d'ailleurs le signe de cette inter-corporité. Désirer est un rapport immédiat qui n'est pas de l'ordre de la représentation. Le corps désiré ne l'est pas comme objet de connaissance mais selon une relation orientée qui le rend désirable. Mon rapport originel à autrui est de l'ordre de l'« avec » et non du face-à-face. Si je peux arriver à la vie privée d'autrui c'est parce qu'étant chair je suis complice à la fois étranger et familier.

Merleau-Ponty nous introduit, par cette phénoménologie du vécu, au mystère de l'humain qui n'est humain que parce que son corps est chair. Il dépasse ainsi la trop classique opposition de la matière et de l'esprit : le corps humain est la manifestation de l'unicité des deux.

« *Un corps humain est là quand, entre voyant et visible, entre touchant et touché, entre un œil et l'autre, entre la main et la main se fait une sorte de recroisement, quand s'allume l'étincelle du sentant-sensible, quand prend ce feu qui ne cessera pas de brûler jusqu'à ce que tel accident du corps défasse ce que nul accident n'aurait suffi à faire...* » (Signes, p. 209).

### Bibliographie

- *La structure du comportement* (PUF).
- *La phénoménologie de la perception* (Tel-Gallimard).
- *Le visible et l'invisible* (Gallimard).
- *L'œil et l'esprit* (Gallimard).
- *Signes* (Gallimard).

# L'Afrique dans le nouvel ordre mondial

**La désignation de l'Afrique du Sud pour organiser, en 2010, la Coupe du monde de football symbolise le renouveau et le dynamisme de ce continent. Toutefois, il demeure une terre de tous les contrastes, qui regroupe les vingt derniers pays du classement de l'Indice de développement humain (IDH) des Nations unies. Mais il connaît depuis 2004, en partie grâce à la variété de ses ressources naturelles, une croissance supérieure à 5 %.**

## Un continent en pleine croissance

Depuis 2007, trente pays du continent africain connaissent une croissance supérieure à 5 % (5,8 % en 2007 et 6 % en 2008). Divers facteurs expliquent ce dynamisme économique.

D'une part, l'Afrique profite de la croissance économique de l'Inde et de la Chine qui draine de nouveaux besoins en denrées agricoles (coton, café, huile de palme), en matières premières ou en minerais. La demande ne cesse d'augmenter, notamment pour les hydrocarbures qui ont vu leurs cours multipliés par 3. En 2007, la consommation par habitant de la Chine est de 0,8 TEP (tonne équivalent pétrole) et augmente de 4 % par an. À titre de comparaison, celle des États-Unis est de 8 et celle de l'Europe de 4. L'Afrique, qui détient 10 % des réserves mondiales en hydrocarbures, tire bénéfice de cette envolée des prix. Mais cette rente pétrolière freine la diversification économique des États et les fragilise en cas de crise économique. Toutefois, des pays producteurs, comme la Tanzanie et l'Algérie, utilisent cette manne financière pour rembourser leurs dettes.

D'autre part, en 2005, durant le sommet du G8 de Gleneagles en Écosse, les ministres des Finances du G8 annoncent l'effacement total de la dette auprès du Fonds monétaire international (FMI) des 19 pays les plus pauvres. Cette mesure allège les finances publiques de 13 pays africains pour qu'ils « *augmentent leurs dépenses dans les domaines prioritaires afin de réduire la pauvreté, promouvoir la croissance et progresser dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement* »<sup>(1)</sup>.

Enfin, en 2008, le FMI estime que 20 milliards de dollars circulent en Afrique par le truchement du commerce informel ou des rentes envoyées aux familles par les migrants expatriés dans les pays occidentaux.

Toutefois, les pillages, la guerre civile et la famine entravent encore le développement et causent un gaspillage des ressources. Les pays les plus riches en matières premières sont aussi les plus pauvres en développement. Ainsi,

en République démocratique du Congo, des partis politiques s'entredéchièrent pour le pouvoir et pour la gestion de la rente minière et forestière. Ces élites utilisent la corruption pour s'assurer du contrôle des richesses pour leurs propres intérêts au détriment des populations.

### Un continent courtisé

L'Afrique est riche de multiples ressources aussi diverses que les forêts primaires, les gisements de minerais ou d'hydrocarbures. Entre 80 % et 60 % des réserves mondiales de coltan, minerai employé pour la fabrication des téléphones cellulaires, se trouvent en République démocratique du Congo. L'Afrique du Sud détient de vastes ressources minières, soit environ 90 % du platine mondial, 80 % du manganèse, 73 % du chrome, 45 % du vanadium, 41 % de l'or. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les puissances coloniales européennes ont trouvé en Afrique les matières premières nécessaires à leur développement économique et un débouché pour leurs produits manufacturés. Dans l'économie moderne mondialisée, ce continent attire encore de nombreuses convoitises.

La Chine, qui n'a pas de passé colonial dans la région, se présente comme un partenaire de développement économique qui respecte la souveraineté des États, sans faire d'ingérence dans la politique intérieure. Depuis 2007, les dirigeants chinois ont ainsi visité la moitié des États africains et les échanges ont été multipliés par 20. Les États-Unis, dont 15 % de l'approvisionnement en pétrole se trouvent dans le golfe de Guinée, se posent en chantre du développement démocratique et tentent de renforcer leur présence militaire dans la région afin de sécuriser les routes maritimes, les gisements miniers ou pétroliers.

Au-delà de ces enjeux stratégiques, l'Afrique connaît un développement urbain inexorable amplifié par une démographie en constante augmentation. En 2007, le continent africain comptait 960 millions d'habitants et, en 2025, on prévoit 1,4 milliard.

Cette croissance urbaine offre des perspectives de développement pour bon nombre d'entreprises dans le domaine du bâtiment, de l'assainissement, du traitement des déchets ou de la sécurité. Mais tous ces progrès ne pourront voir le jour que si l'Afrique relève le défi de l'éducation, de la faim et de la santé de sa population et juggle les conflits ethniques ou religieux qui mobilisent aujourd'hui bon nombre des opérations menées par l'ONU<sup>(2)</sup>.

1. Communiqué du FMI (décembre 2005).

2. 8 opérations sur 17 en cours (sources ONU - 2009).

# Les lois de programmation militaire et l'adaptation de l'armée de l'air

Une loi de programmation militaire (LPM) fixe, sur un horizon de quatre à six ans, les choix majeurs en matière d'équipements liés aux priorités opérationnelles. Elle est l'acte par lequel le Parlement, sur proposition du Gouvernement, entérine l'évolution de l'instrument militaire de défense français.

**Depuis 1960 et la mise en place des lois de programme par le général de Gaulle, l'armée de l'air s'est transformée dans le cadre de onze lois successives. Soumise à des contraintes budgétaires permanentes, elle s'est ainsi adaptée aux changements de l'environnement national et mondial.**

Les deux premières LPM portent prioritairement sur le développement et la mise en place d'un armement thermonucléaire national.

Dans la première (1960-1964), outre un programme à long terme de missiles sol-sol balistiques et la constitution d'un stock de bombes de moyenne puissance, les autorités mettent l'accent sur l'équipement de l'armée de l'air, chargée de la mise en œuvre de la force nucléaire stratégique de première génération : elle reçoit 50 *Mirage IVA*, porteurs de l'arme atomique de moyenne portée et 12 Boeing *C135-F* ravitailleurs. Cette première LPM prévoit également le renouvellement des principaux aéronefs de l'armée de l'air par 270 *Mirage III*, 70 *Fouga Magister*, et 80 avions de transport légers, mais, en raison des coûts du nucléaire, cette modernisation ne sera que partielle. Enfin, la coopération avec l'OTAN pour la réalisation de matériels de défense aérienne est accentuée.

La deuxième (1965-1970) veille au développement de la seconde composante nucléaire, les missiles en silos, confiés à l'armée de l'air et installés sur le plateau d'Albion. Elle renforce par ailleurs les forces aériennes de manœuvre (appui tactique et reconnaissance).

Les troisième et quatrième lois de programmation militaire (1971-1975 et 1977-1982) entreprennent le renouvellement des forces aériennes, sans renoncer à la dissuasion nucléaire. Pour la défense aérienne, les *Mirage III-C* puis les *Mirage FI*, solution intermédiaire en attendant les *Mirage 2000*, sont mis en place. Parallèlement, le *Mirage III-E*, le *Mirage V* d'attaque, le *Mirage III-R* de reconnaissance et les premiers *Jaguar* d'appui tactique aptes aux missions nucléaires apparaissent.

Le tournant politique de 1981 ne modifie pas la politique de défense. Ainsi la LPM 1984-1988 réaffirme le principe de dissuasion nucléaire. Le programme *Mirage 2000*, en versions défense aérienne, attaque nucléaire et attaque conventionnelle, est poursuivi. La capacité du plateau d'Albion est améliorée, les *Mirage IV-A* sont modernisés et équipés de missiles nucléaires ASMP.

En revanche, de 1987 à 1997, les LPM subissent les conséquences de l'alternance politique. Ainsi, la sixième LPM (1987-1991), adoptée en pleine « cohabitation » et engageant le programme *Rafale*, n'est pas appliquée par la majorité élue en 1988. Elle lui substitue la LPM 1990-1993, tandis que paraît le plan *Armées 2000* réorganisant le système militaire post-guerre froide. De même, la LPM 1995-2000, partant du *Livre blanc* sur la Défense 1994 et prévoyant d'augmenter les crédits d'équipement tout en réduisant les effectifs, est suspendue pour des raisons politiques et financières. Elle est remplacée par la LPM 1997-2002 qui engage une réforme majeure : elle professionnalise les armées, restructure l'outil de défense et facilite la construction d'une politique de défense européenne.

Ensuite, la LPM 2003-2008, menée à son terme, accélère la modernisation des forces, en particulier dans les domaines de l'évaluation de situation (satellites, drones d'observation,...), de la projection (*A400M*) et des moyens d'action (*Rafale*, hélicoptères *Cougar*, missiles de croisière SCALP...). Elle amplifie l'effort de recherche, contribue à la construction de l'Europe de la défense, vise à développer l'action au sein de coalitions européennes ou alliées et consolide l'armée professionnelle.

Enfin, la LPM 2009-2014, élaborée à partir des orientations stratégiques fixées par le *Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité nationale 2008*, met l'accent sur l'équipement des forces. Elle intervient dans un contexte de Révision générale des politiques publiques (RGPP) impliquant une réduction importante des effectifs et une modernisation de l'organisation des armées destinées à recentrer les forces sur le domaine opérationnel.

La plupart des LPM ont souffert d'être les variables d'ajustement du budget de l'État. Elles ont néanmoins permis d'assurer l'évolution de l'outil de défense pour l'adapter au contexte national et international.

# Les syndicats

**Depuis sa reconnaissance à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en France, le droit syndical, droit de l'Homme garanti par la Constitution, a permis le développement d'un syndicalisme pluraliste, d'abord ouvrier et révolutionnaire, puis réformiste. Au départ simples groupements professionnels destinés à défendre les intérêts de leurs adhérents, les syndicats sont devenus des partenaires sociaux indispensables dont le rôle a été progressivement institutionnalisé.**

Le mot « syndicat » vise ici les organisations de salariés ou d'agents publics, bien qu'il existe aussi des organisations patronales.

Réaction des ouvriers à la brutalité du capitalisme et de l'industrialisation, le syndicalisme fut un effort de libération morale autant que matérielle. Mais il fut longtemps très strictement interdit. En France, par refus des corporations de l'Ancien Régime, la loi Le Chapelier de 1791 a en effet interdit toutes les associations professionnelles au nom de la liberté des citoyens. Toute tentative d'organisation de la contestation fut ensuite réprimée jusqu'en 1848. Avec la II<sup>e</sup> République, un régime de tolérance se mit en place. En 1868, les syndicats firent l'objet d'une reconnaissance de fait. Enfin la loi du 21 mars 1884 a reconnu la liberté syndicale, dix-sept ans avant la liberté d'association.

La liberté syndicale fait aujourd'hui partie des droits de l'Homme reconnus par la Constitution de 1958, par la Déclaration universelle de 1948, ainsi que par plusieurs conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur le plan international. Comme telle, elle est protégée et nul ne peut être privé de son exercice, sauf en raison de contraintes très spécifiques légalement constatées (c'est le cas des militaires, comme le prévoit leur statut général).

Le syndicalisme français, pluraliste, a été marqué par un aspect idéologique à la différence du syndicalisme britannique ou allemand. Se proclamant indépendant des partis politiques (charte d'Amiens de 1906), il a d'abord été ouvrier et révolutionnaire avant de devenir réformiste lorsqu'il a accepté la négociation avec le patronat et les pouvoirs publics.

Conçus en 1884 comme des groupements destinés à défendre les intérêts professionnels des adhérents, les syndicats ont peu à peu évolué en organes de la profession défendant aussi l'intérêt d'une collectivité. La loi a ainsi organisé l'exercice du droit syndical dans les entreprises (1968), où elle a ensuite

renforcé les moyens et l'autonomie des syndicats (1982). Dans la fonction publique, depuis 1946, les syndicats sont devenus des interlocuteurs institutionnels majeurs à tous les niveaux de gestion et de concertation. Ils siègent en outre, aux côtés des organisations patronales, dans un grand nombre d'organismes à caractère social. Cette institutionnalisation qui peut aller jusqu'au « paritarisme »<sup>(1)</sup> traduit la recherche de la part du patronat et des pouvoirs publics d'un partenaire avec qui négocier et passer des accords collectifs. Les missions des syndicats se sont donc beaucoup élargies au fil du temps ; elles ne se limitent pas à l'organisation de l'action revendicative.

Tous les syndicats ne jouent cependant pas le même rôle. La logique de recherche d'un partenaire veut que celui-ci soit crédible ; les syndicats qui sont reconnus comme étant « représentatifs » bénéficient de prérogatives particulières. Cette représentativité est appréciée à partir de divers critères, aujourd'hui en débat, qui ont pour but d'évaluer la réalité de l'influence du syndicat et son authenticité, c'est-à-dire son indépendance : sont ainsi considérées comme représentatives sur le plan national interprofessionnel la Confédération générale du travail (CGT), la Confédération française démocratique du travail (CFDT), Force ouvrière (FO), la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) et la Confédération générale des cadres (CGC) pour les cadres. Une loi, votée le 20 août 2008, a modifié les conditions de représentativité des représentants salariés et a accordé plus de poids aux accords négociés en entreprise ou au niveau des branches.

Pourtant, il peut arriver que ces organisations soient localement mal implantées ou ne bénéficient pas de la confiance du personnel : des syndicats autonomes, catégoriels, très actifs et très revendicatifs émergent parfois ou des « collectifs » se créent pour porter temporairement les revendications, notamment au cours de grèves « sauvages » que les syndicats représentatifs essaient alors d'encadrer et de conduire jusqu'aux négociations.

L'influence des syndicats dépasse donc très largement l'image que donne le taux de syndicalisation, traditionnellement faible en France. En effet, à la différence de ce qui existe dans certains pays, nul n'est obligé de se syndiquer ou de rester syndiqué ; et cette liberté aussi est protégée par la loi.

1. Le paritarisme est le principe de cogestion d'un organisme par un nombre égal de représentants du personnel et des employeurs.

# L'Institut Pasteur : entre santé publique, recherche et rentabilité

« *La science n'a pas de patrie, parce que le savoir est le patrimoine de l'humanité, le flambeau qui éclaire le monde* ». Extraite du discours de Louis Pasteur lors de l'inauguration le 14 novembre 1888 de son institut, cette phrase illustre sa volonté de partage des connaissances et augure la dimension internationale que prendra très vite cette fondation privée à but non lucratif, reconnue d'utilité publique dès sa création en 1887.

Aujourd'hui, l'Institut Pasteur compte 21 centres nationaux de référence, associés à 8 centres collaborateurs de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mais aussi un réseau de 32 instituts implantés sur les cinq continents. Près de 9 000 collaborateurs de par le monde, dont un peu plus de 2 000 salariés, œuvrent ainsi au profit de la santé publique en luttant contre les maladies infectieuses provoquées par des virus, des bactéries, des parasites ou des champignons, qui tuent chaque année environ 13 millions de personnes.

Outre sa qualité incontestée d'observatoire international de ces maladies infectieuses, l'Institut Pasteur met en œuvre, en France, un Centre médical qui propose au public, entre autres, un centre des maladies tropicales qui prodigue des conseils aux voyageurs et les vaccine au besoin (près de 90 000 vaccinations réalisées en 2008), un centre antirabique, un centre de dépistage (SIDA et hépatite C) et des laboratoires d'analyses médicales.

Mais pour lutter efficacement contre les maladies infectieuses, génétiques ou neuro-dégénératives, l'Institut Pasteur a développé un concept de recherche complet et original fondé, d'une part, sur la recherche fondamentale pluridisciplinaire permettant d'étudier le fonctionnement intime du vivant et des affections dont il souffre et, d'autre part, sur la recherche appliquée menant à l'élaboration de nouveaux diagnostics, vaccins et traitements. Tout au long de son histoire, l'Institut Pasteur s'est illustré au travers de découvertes majeures qui ont permis sinon de juguler au moins de mieux connaître ou de maîtriser de nombreuses maladies, à l'instar de la peste (isolement du bacille en 1894), de la tuberculose (mise au point du BCG en 1921), de la fièvre jaune (mise au point du vaccin à Dakar en 1932), de la poliomyélite (mise au point du vaccin en 1954), et, plus récemment, du SIDA (découverte des virus VIH1 et VIH2 en 1983 et en 1985) ou encore de l'hépatite B (mise au point du vaccin en 1985). Du reste, dix prix Nobel sont venus contribuer

à la renommée internationale de l'Institut Pasteur et les chercheurs pastoriens actuels perpétuent l'engagement d'excellence inspiré par les succès de leurs prédécesseurs.

Toutefois, la complexité accrue de la recherche nécessite des ressources pécuniaires toujours plus importantes et, pour autant qu'il souhaite conserver son autonomie, l'Institut Pasteur est contraint de garantir son financement structurel et fonctionnel. De plus, au



Bâtiment le plus ancien de l'Institut à Paris. Ce bâtiment comprend les appartements privés de Pasteur, une crypte où il repose et un centre de documentation. Cela forme le musée Pasteur (25–28 rue du Dr Roux, 75015 Paris).

titre de la loi du 23 juillet 1987 portant sur le développement du mécénat, la fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident de l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif. En l'occurrence, ce statut particulier oblige l'Institut Pasteur à développer activement le mécénat qui couvre les dons, les legs et la taxe d'apprentissage et qui représente aujourd'hui moins d'un tiers de son financement. Par ailleurs, seulement un quart de son budget provient de subventions publiques issues pour l'essentiel du ministère de la Recherche et d'une contribution annuelle de l'Institut de veille sanitaire. En conséquence, outre la pérennisation des revenus issus de son patrimoine financier, immobilier et technique, l'Institut Pasteur doit valoriser de plus en plus ses résultats de recherche au travers de contrats, de ventes et de prestations, mais surtout de redevances industrielles, qui représentent un enjeu fondamental dans la mesure où elles résultent directement de ses travaux. À dessein, l'Institut Pasteur noue des partenariats ténus avec l'industrie dans des domaines disparates tels que la santé humaine (médicaments, vaccins, tests...), l'environnement, l'agro-alimentaire ou l'hygiène.

**On le comprend : malgré la dimension planétaire de son action éminemment humaniste et sa renommée internationale, la conjoncture actuelle contraint l'Institut Pasteur à se situer en tant qu'acteur économique pour que son développement soit à la hauteur des défis scientifiques posés à l'Humanité en matière de santé publique.**

## Le monde au v<sup>e</sup> siècle

**Quand l'Antiquité prend-elle fin et quand le Moyen Âge débute-t-il ? La date de 476 généralement admise par les historiens correspond à la déposition d'un enfant, l'empereur Romulus Augustule, et à l'envoi, par Odoacre<sup>(1)</sup>, des insignes impériaux à Constantinople. Il s'agit pour lui d'une façon de marquer sa soumission à l'empereur d'Orient et, grâce au christianisme, de signifier une certaine réunification de l'Empire divisé entre Occident et Orient.**

Les invasions et les luttes de pouvoir sont courantes dans l'histoire de la Rome impériale. À titre d'exemple, rappelons l'empoisonnement de l'empereur Claude au profit de Néron en 54 après J.-C., les nombreuses tentatives d'invasion des Parthes au cours des deux premiers siècles après J.-C. ou encore les multiples campagnes en Germanie.

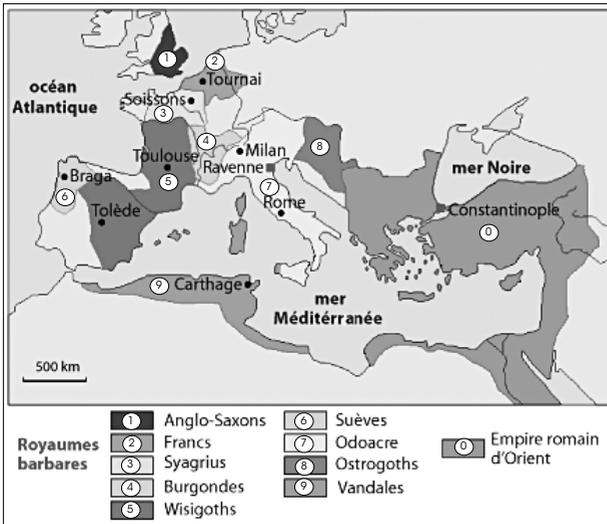
Toutefois, les troubles à l'intérieur et à l'extérieur de l'Empire se multiplient à partir de 192 après J.-C. Cette année-là, l'empereur Commode, fils de l'empereur-philosophe Marc Aurèle, est assassiné. Cet événement marque **le début du Bas-Empire**. Presque tous les empereurs de cette période ont deux caractéristiques communes : rares sont ceux d'entre eux qui appartiennent à la vieille noblesse romaine et qui survivent plus de quelques années, voire plus de quelques mois.

Au début du iv<sup>e</sup> siècle, **deux grands changements** surviennent sous le règne de l'empereur Constantin I<sup>er</sup> le Grand (306-337) : l'un administratif et l'autre religieux. D'une part, Constantin fait bâtir en face de Byzance une ville qui porte son nom : Constantinople. En 330, il y transfère la capitale de l'Empire romain. D'autre part, sous Constantin, la religion chrétienne se renforce. L'édit de Milan (313) sur la liberté de culte permet que les chrétiens ne soient plus persécutés. Le premier concile œcuménique est convoqué à Nicée en 325 sur ordre de l'empereur. Ce concile, rassemblant tous les prélats « *de la terre habitée* », est l'occasion de condamner l'hérésie de l'arianisme<sup>(2)</sup>. L'unité de l'Église proclamée, c'est l'unité de l'Empire qui est assurée. Le christianisme est devenu le ciment du peuple romain.

Persuadé que l'Empire est une charge trop lourde pour un seul homme, Constantin le partage entre ses trois fils pour éviter toute jalousie entre eux. Cependant, cette mesure préventive ne réussit qu'à déchaîner de nouvelles guerres. Les luttes de pouvoir qui se déroulent après le règne de Constantin voient presque systématiquement s'opposer les maîtres de Rome (Constant, Magnence) et les maîtres de Constantinople (Constance II, Théodose).

**Théodose le Grand est le dernier à régner sur tout l'Empire.** En 394, lorsque l'unité de l'Empire est reconstituée, Théodose élève le christianisme au rang de seule religion officielle, allant même jusqu'à persécuter le paganisme. À sa mort en 395, l'Empire de Théodose est définitivement partagé entre ses deux fils : c'est l'acte de naissance de l'Empire romain d'Orient et de l'Empire romain d'Occident.

Le <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle, qui commence à peine, est celui des derniers soubresauts pour l'Empire de Rome. Les troupes barbares, contenues depuis la fin du <sup>iii</sup><sup>e</sup> siècle, se font de nouveau menaçantes. L'Empire embauche alors des généraux et des troupes composées de Vandales, de Suèves. Malgré ces précautions, la frontière du Rhin est forcée dès 406 par les Suèves, les Alains, les Burgondes et les Vandales. **Alaric, roi des Wisigoths, prend Rome par la terre en 410** tandis qu'Attila et les Huns ravagent la Gaule et l'Italie. Puis, **les Vandales de Genséric prennent Rome par la mer en 455.**



L'empereur d'Orient est devenu *de facto* le chef du monde romain tout entier. **Toutefois, ce n'est pas tant lui que le christianisme qui est le trait d'union d'un empire divisé.** Après 476, c'est de l'Empereur romain d'Orient que les maîtres barbares de l'Occident sont censés tenir leur pouvoir.

Même s'il est quelque peu superflu de vouloir absolument donner une date précise marquant la fin de l'Antiquité, celle de 476 souvent retenue par les historiens est donc une commodité

de pensée, un outil intellectuel. D'autres dates auraient pu servir de référence : la date du concile de Nicée ou celle de la mort de Théodose. Pourtant, 476 s'est avérée la plus pertinente : elle est au carrefour de tous ces bouleversements.

1. Devenu roi des Hérules en 476, Odoacre, chef barbare, passa sa jeunesse à la cour d'Attila.
2. Condamnation importante, car l'arianisme était alors en passe de supplanter le christianisme par le nombre de ses fidèles. En outre, cet événement est le premier pas important du recul des cultes dits « païens » (Mithra, dieux du foyer traditionnels.)

Sous la haute direction de Monsieur le Doyen de Jean-Yves Danel, inspecteur général de l'Éducation nationale

# Les moyens de la guerre

**Les moyens de la guerre sont de deux sortes. Les uns, techniques, contribuent à l'efficacité des opérations de guerre, en combinant des armes et leur mise en œuvre. Les autres sont les ressources de tous ordres mobilisées au service de la guerre, modulées par leur coefficient de mobilisation.**

Comme toute activité humaine, la guerre est plus ou moins efficace, en fonction des moyens techniques appliqués. Mais elle dépend d'autres ressources encore : le nombre, l'ardeur, la constance, le perfectionnement des armes, les ressources démographiques, morales, économiques, cognitives et autres. La complexité et l'ampleur des moyens mobilisés font de la guerre un phénomène total, au sens où toutes les dimensions psychiques, morales, matérielles et autres sont concernées.

Les moyens techniques sont les armements et les engagements. Quant aux armements, la documentation révèle trois grandes étapes. La première est celle de l'application à des fins militaires de tout outil susceptible d'y contribuer, si bien que le caractère dominant est la confusion entre outil et arme. La deuxième débute en Europe au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle et se caractérise par le feu. Les ingénieurs n'ont cessé d'augmenter ses effets destructeurs, jusqu'à la mise au point du feu atomique, inclusivement. Il est possible que l'armement soit entré dans une troisième phase, celle des armes intelligentes, marquées par une spécialisation du feu sur des objectifs plus précis grâce à l'électronique et à l'intelligence artificielle. Les étapes successives n'abolissent pas les étapes antérieures, si bien que les armes les plus élaborées peuvent coexister avec les plus primitives.

Les engagements opposent des hommes armés. La documentation ethnographique et historique révèle la plus grande diversité. Une généralisation plausible distribue l'engagement en trois niveaux. Le plus général est celui de la « stratégie », qui s'applique à concevoir la manière la plus efficace d'organiser les opérations, compte tenu des moyens respectifs des parties en guerre. La « tactique » est un niveau plus particulier, occupé de la mise en œuvre des moyens sur les terrains typiques de leur emploi. Le niveau singulier est celui des « opérations » en acte et dans leur déroulement effectif.

Une généralisation plus hasardeuse distingue plusieurs modes généraux d'engagement. Le mode du duel repose sur le combat deux à deux d'une pluralité de combattants sur le champ de bataille, la décision étant remportée par le camp qui a gagné le plus de duels. Le mode de l'armée met en œuvre des groupes compacts, spécialisés ou non dans telle ou telle arme, et les oppose en tant qu'ensembles organisés sur un terrain d'opérations. Le mode de la division distribue l'armée en unités fonctionnelles de dimensions variables, intégrées dans un dispositif d'ensemble, mais jouissant d'une grande autonomie, chacune à son échelle.

Les moyens techniques dépendent des ressources mobilisables par une politique au service de la guerre. Les moyens humains sont procurés par le chiffre de la population, par la pyramide des âges, par l'état de santé moyen, par le niveau d'instruction... Les moyens économiques sont donnés par le mode de production des biens et des services, par l'équipement technique, par le niveau de développement, par la capacité à convertir une économie de paix en économie de guerre... Les moyens politiques sont fournis par l'habileté des dirigeants à conduire une politique extérieure judicieuse et prudente, à préparer la guerre en temps de paix, à imposer les mesures indispensables au succès des armes, à mobiliser les ressources nécessaires, à gagner l'appui de la population, à soutenir l'ardeur des combattants... Les moyens cognitifs sont les connaissances scientifiques, techniques, organisationnelles, psychologiques..., tous les savoirs pouvant contribuer à l'efficacité des moyens techniques proprement militaires. Quant aux moyens moraux, ils sont avancés par la cohésion de la population, par le dévouement au bien commun, par des mœurs guerrières, par les passions de la haine ou de la cupidité, par les incitations idéologiques, par tout ce qui peut nourrir le goût de la guerre, le courage, l'endurance, la résilience.

Les ressources et les moyens dotent les politiques d'un potentiel objectif, variable à travers le temps. Quel que soit le potentiel, c'est son coefficient de mobilisation à un moment donné, c'est-à-dire les ressources effectivement disponibles pour la guerre, qui importe, ainsi que la facilité à l'augmenter, une fois la guerre engagée et en fonction de son cours. La guerre est un phénomène total, à la fois au sens où elle est dans la dépendance de tous les aspects d'une société et en ce qu'elle peut devenir totale, en poussant le coefficient de mobilisation jusqu'à ses limites objectives.

## *Le Roman de l'énergie nationale* Maurice Barrès (1862-1923)

La trilogie du *Roman de l'énergie nationale* (*Les Déracinés*, 1897 ; *L'Appel au soldat*, 1900 ; *Leurs figures*, 1902) de Maurice Barrès est, en même temps qu'un témoignage sur l'histoire française des années 1880 – de la mort de Gambetta au boulangisme et au scandale de Panama –, un vaste ensemble romanesque qui raconte les aventures de sept jeunes Lorrains déracinés à Paris et confrontés aux réalités de la vie et de l'histoire contemporaine.

Le premier roman de cette trilogie, *Les Déracinés*, présente l'histoire de ces sept lycéens, tous issus de vénérables familles du terroir. Gagnés à une vision trop abstraite de la vie et de l'humanisme universel par leur professeur de philosophie, ils abandonnent tous famille et patrie pour aller faire fortune à Paris. Dans le tourbillon parisien, où ils découvrent les plaisirs et les affaires d'une république corrompue, leur imagination s'enflamme. Ces prolétaires bacheliers tentent, chacun à sa manière, de survivre, qui par ses études, qui par ses écrits, qui par la magouille. Après toutes sortes de déboires et de désillusions, deux d'entre eux iront jusqu'au crime. La migration des provinciaux vers Paris se solde donc par un drame dont les pouvoirs élus et les gloires consacrées portent la responsabilité.

Dans *L'Appel au soldat* et *Leurs figures*, les anciens lycéens connaissent des parcours différents : si les uns se sont avilis en se vendant corps et âme, en pratiquant le chantage, l'un d'entre eux, devenu boulangiste, connaît le succès politique et affronte leur ancien professeur, devenu député de l'opposition. Vaincu à la fin de l'œuvre, compromis dans le scandale de Panama, le maître s'inclinera devant l'élève. Ces deux romans racontent les espoirs mis dans le général Boulanger pour renouveler le personnel et les mœurs politiques ; cependant, la critique du parlementarisme occupe tout naturellement une place importante.

Dans ces trois œuvres, enfin, résonnent de vibrants éloges de l'enracinement en Lorraine, à la terre natale, à la patrie.

Barrès s'est efforcé de créer des personnages et de greffer sur un cadre réel une intrigue et une fiction romanesque, au service d'une démonstration : s'il décrit le déracinement moral et intellectuel dont ont été victimes les personnages, c'est pour faire le procès de l'ensemble de l'institution scolaire et universitaire française qui, en dispensant à ces élèves un enseignement les élevant jusqu'à la raison abstraite, les a coupés des réalités régionales ou nationales.

Mais l'école n'est pas la seule cible du romancier. Son autre bête noire est le parlementarisme. Barrès dénonce la collusion du monde politique, de la presse et des milieux d'affaires. Il valorise la fidélité au passé, l'exaltation de l'énergie (qu'il s'agisse des énergies personnelles ou de l'énergie nationale) et de l'honneur. Il faut peut-être voir enfin dans le sens de la terre, de sa glorification et de l'enracinement, la fidélité à un paysage : tout homme possède un paysage intérieur, qu'il se plaît à évoquer ou qu'il s'est créé.

**Romans des illusions perdues, *Les Déracinés*, *L'Appel au soldat* et *Leurs figures*, regroupés sous le titre de *Roman de l'énergie nationale*, constituent les premiers exemples en France du roman politique moderne. Ils inspireront de nombreux auteurs tels Mauriac, Montherlant, Malraux ou Aragon.**



DR

#### **Bibliographie**

Maurice Barrès - *Les Déracinés*,  
- *L'Appel au soldat*  
- *Leurs figures*

## Henri Cartier-Bresson, « *L'œil du siècle* »<sup>(1)</sup>

« *En fin de compte, la photo en soi ne m'intéresse absolument pas. La seule chose que je veux, c'est retenir une fraction de seconde de réalité.* »

Henri Cartier-Bresson (1908-2004) manifeste, dès l'adolescence, un grand intérêt pour la peinture et l'univers des surréalistes en étudiant l'art auprès du peintre cubiste André Lhote (1885-1962). La découverte d'une photo d'un des pionniers du **photo-journalisme** moderne, Martin Munkácsi (1898-1963), et son voyage d'un an en Côte-d'Ivoire vont être déterminants pour l'orientation de son œuvre. Selon lui, « *de tous les moyens d'expression, la photographie est le seul qui fixe un instant précis. Nous jouons avec des choses qui disparaissent, et, quand elles ont disparu, il est impossible de les faire revivre* ».



DR

Premier Leica de Henri Cartier-Bresson

De retour d'Afrique, il achète un *Leica* et part sillonner le monde, **en quête de « l'instant décisif »**<sup>(2)</sup>. En effet, en 1934, il s'envole pour le Mexique avec une expédition ethnographique.

Il consacre l'année suivante à s'initier à l'art cinématographique aux côtés du photographe et cinéaste américain Paul Strand (1890-1976).

Cette expérience le conduit à être engagé comme second assistant du metteur en scène français Jean Renoir (1894-1979). Parallèlement, il continue d'être **témoin de son temps** et réalise *Victoire de la vie*, un documentaire sur les hôpitaux de l'Espagne franquiste.

Fait prisonnier par les Allemands en 1940, Henri Cartier-Bresson parvient à s'évader. Cette douloureuse expérience l'incite à intégrer le Mouvement national des prisonniers de guerre et des déportés (MNPGD). Il s'associe à un groupe de professionnels pour prendre des clichés de la Libération de Paris et conçoit *Le retour*, un reportage sur le rapatriement des prisonniers de guerre et des déportés.

Parallèlement, le photographe fige les traits d'artistes ou d'intellectuels comme Mauriac, Giacometti, Sartre, Faulkner, Camus, Matisse... Selon lui, le **portrait** est le moyen de fixer l'expression fugace d'un visage car « *la première impression que donne ce visage est très souvent juste, et si elle s'enrichit lorsque nous fréquentons les gens, il devient aussi plus difficile d'en exprimer la nature profonde à mesure que nous connaissons ceux-ci plus intimement* ».

**Henri Cartier-Bresson conçoit donc la photographie comme un moyen de capturer l'instantané et l'éphémère plutôt qu'un support d'expression artistique où l'image est « fabriquée » ou mise en scène.**

Convaincu de l'impact que produit l'image, Henri Cartier-Bresson cofonde en 1947, avec Robert Capa, David Seymour et George Rodger, l'agence coopérative **Magnum** pour susciter une prise de conscience du public face au chaos de l'histoire contemporaine. Selon l'artiste, « *le reportage est une opération progressive de la tête, de l'œil et du cœur pour exprimer un problème, fixer un événement ou des impressions* ». Aussi passe-t-il en Orient les trois années suivantes durant lesquelles son « *appareil photographique sera [...] un carnet de croquis, l'instrument de l'intuition et de la spontanéité, le maître de l'instant qui, en termes visuels, questionne et décide à la fois* ». Au cours de son voyage, il sera spectateur de la mort de Gandhi en janvier 1948. Son tour du monde lui permettra d'assister en direct à l'avènement de la **République populaire de Chine** en octobre 1949 ou encore, à la naissance de la République des États-Unis d'**Indonésie** en décembre 1949. Cartier-Bresson est également le premier photographe à être autorisé à fouler le sol **soviétique**.

Dans les années 1950 et 1960, il retourne en **Chine** pour couvrir le dixième anniversaire de la République populaire puis part pour **Cuba** en pleine révolution contre le général Batista. Il poursuit ses pérégrinations (**Mexique, Canada, Inde, Japon**) jusqu'en 1966, date où il se sépare de l'agence **Magnum** qui conserve cependant les droits d'exploitation de ses archives.



DR

Derrière la gare Saint-Lazare, 1932.

En 1974, il abandonne la photographie pour se consacrer au dessin. Lauréat du **Grand Prix national de la photographie** et du **prix Novecento** (1986), Henri Cartier-Bresson crée la fondation du même nom, destinée à rassembler son œuvre et à créer un espace d'exposition au profit d'autres artistes, photographes, peintres, sculpteurs, etc. En 2002, la **Fondation HCB** est reconnue d'utilité publique par l'État français. Tous les deux ans, elle décerne le **prix HCB**, une aide à la création, dont le montant s'élève à 30 000 €, attribuée à un photographe ayant accompli un travail d'importance dans une démarche proche du reportage.

1. Surnom donné par l'écrivain français Pierre Assouline (1953 -).
2. Titre du recueil où Henri Cartier-Bresson expose sa définition de la photographie.

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

### Financier – financière ; pécuniaire – pécuniaire.

La musicalité compte beaucoup dans la mémorisation d'une langue. Les principes d'évolution phonétique en sont les meilleurs témoins. De grandes règles sont alors édictées pour « simplifier » afin de mémoriser. Aussi l'enfant, avant même d'imaginer derrière la vitrine, les yeux emplis de désir, l'excellementissime fondant du financier, apprend-il que l'adjectif financier donne au féminin financière. En phonétique : *ie* devient *iER*.

C'est ainsi que, le cœur heureux, il entre dans la boutique en chantant : pâtissier, pâtissière ; financier, financière... *pécunier* ; *pécunière* ! À l'oral, **pécuniaire** se finit bien comme financière : *iER*. Pour autant, la graphie diverge ; dans la faute il s'immerge ! Horrible piège !

Pauvre enfant, se dit alors la pâtissière, qui lui explique que **pécuniaire** est épïcène, c'est-à-dire que son masculin et son féminin sont identiques.

Décidée, la pâtissière teste ses autres clients et se dit, les financiers vendus : « *Sortez du troupeau*<sup>(2)</sup>, pour ne pas tomber sous le joug de Diderot ! »

« *Vous en serez châtié par la perte pécuniaire et par le déshonneur.* » Diderot, *Lettre à M. Breton*.

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de perfectionnement au commandement.

2. Troupeau en latin se dit *pecus*. De ce mot est issu *pecunaria*, argent.

# Le comité pédagogique

sous le haut patronage du général d'armée aérienne Jean-Paul Paloméros,  
chef d'état-major de l'armée de l'air

**Jean-Marc Laurent**, général de brigade aérienne, secrétaire général du comité pédagogique,  
et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.

**Jean Tulard**, de l'Académie des sciences morales et politiques.

**Jean Baechler**, de l'Académie des sciences morales et politiques.

**André Lewin**, ambassadeur de France.

**Denise Flouzat**, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du  
conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

**Martine Méheut**, présidente de l'Association européenne des enseignants.

**Brigitte Debernardy**, contrôleur général des armées.

**Jean-Yves Daniel**, inspecteur général de l'Éducation nationale.

**Claude Carlier**, président de l'Institut d'histoire des conflits contemporains.

**Patrick Facon**, directeur de recherche au Service historique de la Défense, enseignant  
chercheur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines.

**François Pernot**, maître de conférences en histoire moderne.

**Hervé Coutau-Bégarie**, directeur d'études à l'École pratique des hautes études.

**Alain Bévillard**, général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.

## Les Carnets du Temps

Centre d'enseignement militaire supérieur Air

1, place Joffre

B.P. 43

00445 ARMÉES

[www.eoaa.air.defense.gouv.fr](http://www.eoaa.air.defense.gouv.fr)